

**Elaboration du PLU de Coulombs en Valois**  
avec les hameaux "Certigny", "Crotigny", "Vaux sous Coulombs",  
"Bremoiselle" et les écarts de "Boyerval", "Hervilliers" et "Vasset"

**Instruction du PLU**

Recueil des observations des personnes  
publiques associées et de l'avis de la MRAE  
Pièce n°10.a

*Document établi le 14 juin 2024  
pour être annexé au dossier de PLU  
mis en enquête publique*

*Le Maire*

Document établi en collaboration avec le cabinet d'urbanisme **Atelier SAGACITE**

## Pièces constitutives

Liste des avis par organisme émetteur, dans l'ordre des réceptions de courriers ou courriels

1. Direction générale de l'aviation civile (DGAC)
2. GRT gaz
3. Centre national de la propriété forestière (CNPF)
4. Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
5. Institut national de l'Origine et de la qualité (INAO)
6. Communauté de communes du Pays de l'Ourcq (CCPO) – compétence GEMAPI
7. CPIE des Boucles de la Marne (AVEN du Grand Voyeux)
8. Chambre de commerce et de l'industrie (CCI)
9. Communauté de communes du Pays de l'Ourcq (CCPO) – avis ZRAE
10. Département de Seine et Marne
11. Chambre régionale d'Agriculture
12. Unité départementale de l'Architecture et du patrimoine (UDAP77)
13. Communauté de communes du Pays de l'Ourcq (CCPO)
14. Mission régionale de l'Autorité environnementale (MRAE)
15. Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)
16. Préfecture de Seine et Marne (DDT77)
17. Réseau de transport d'électricité (RTE)
18. Agence régionale de Santé (ARS)

## **OBJET DE LA PIECE**

### **Cadre réglementaire**

L'article R.153-8 du Code de l'Urbanisme mentionne que le dossier soumis à l'enquête publique est composé des pièces mentionnées à l'article R.123-8 du Code de l'Environnement et comprend en Annexe les différents avis recueillis dans la procédure.

Dans le cas présent, les avis des Personnes publiques associées à l'élaboration du PLU (PPA), ainsi que l'avis de la MRAE, sont rassemblés dans la pièce n°10a, datée du 14 juin 2024, jointe au dossier d'enquête publique.